

1.

Débitrice: **Garage du Casino-Yverdon SA**, avenue de Grandson 60, 1400 **Yverdon-les-Bains**
2.

Remarques: Date du dépôt: 3 septembre 2004
Délai pour intenter action en opposition au 23 septembre 2004, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
L'inventaire est également déposé.
Dans le même délai que ci-dessus, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse (art. 260 LP) à la suite de l'admission de revendications (art. 47 al. 1 et 49 OAOF).
A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office deviendront définitives.

Office des faillites d'Yverdon-Orbe
1401 Yverdon-les-Bains

(02432816)